



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique
Commune de Vigneux-de-Bretagne

COMPTE-RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15 juin 2022 – 19h30

Date de convocation : 7 juin 2022

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29
- présents : 23
- votants : 28

L'an deux mil vingt-deux, le quinze juin à 19 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Gwënola FRANCO, Maire.

Présents :

FRANCO Gwënola, JAMIS Pierre-Jean, PLONEIS-MENAGER Sandrine, LORY Jean-Claude, JOLY Chantal, LAMIABLE Patrick, MERCIER Nathalie, LEONARD Martin, STERVINOUE Anne, GUILLIN Patricia, DUGUY Fabrice, CAMPELO Joaquim, BOVIÈRE Adeline, GAUDIN-LECOQ Olivia, CHASSAGNE Diane, ROBIC Pierre, PAILHÉ Marie, DARROUZÈS Didier, CHAUVET Céline, POTIRON-WEINGAERTNER Isabelle, PITARD Vincent, JAMES Emmanuelle, PERROCHEAU Hubert

Absents excusés :

BLOT Mickaël pouvoir à JAMIS Pierre-Jean
DENIAUD Anaïs pouvoir à STERVINOUE Anne
PILARD Olivier pouvoir à CAMPELO Joaquim
KONAN Stéphanie pouvoir à PAILHÉ Marie
PAIS Albert pouvoir à PITARD Vincent

Absents sans pouvoir : GUILLERME Nicolas

Secrétaire de séance : BOVIÈRE Adeline

Finances, marchés publics

1. Délibération autorisant le maire à signer le marché public lié à la création d'infrastructures sportives (football et tennis) au complexe sportif à Vigneux de Bretagne

Dans le cadre de la réalisation d'un terrain de football synthétique A11 éclairé, de deux terrains de football synthétique A5 éclairés et de deux courts de tennis extérieurs éclairés, de l'aménagement paysager et d'ouvrages de régulation des eaux de pluie au complexe sportif Maison Blanche, ces travaux ont été inscrits au budget 2022 pour un montant prévisionnel de 1.494.884 € TTC. Une procédure de marché public a été lancée.

La procédure de passation utilisée est une procédure adaptée ouverte et soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la commande publique. Il s'agit d'un marché unique ordinaire et les prestations sont réparties en deux lots :

Lot n° 1 – Voirie et réseaux divers et aménagement extérieur ;

Lot n° 2 – Eclairage.

Un avis de pré information a été fait le 16/3/2022 et le DCE a été mis en ligne le 5/4/2022 ; la date limite de remise des offres a été arrêtée au 26/4/2022.

Trois offres ont été reçues pour chacun des lots. L'ensemble de ces offres étant recevables, elles ont fait l'objet d'une analyse conformément aux critères du règlement de la consultation.

La commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie le 1er juin 2022 et après examen des offres des entreprises a émis un avis favorable à l'unanimité pour :

Le lot n° 1 – l'entreprise ART DAN pour un montant de 1.289.190 € HT (1.547.028 € TTC) (réalisation des terrains de football en gazon synthétique 40 mn bicolore avec remplissage semi-pur sur sous couche coulée (variante libre 2 pour le remplissage et PSE1 pour le bicolore + réalisation des terrains de tennis en enrobé 2 couches avec résine sportive bi couleurs (choix club tennis : vert extérieur et ocre intérieur).

Le lot n° 2 – l'entreprise INEO ATLANTIQUE pour un montant de 165.199, 11 € HT (198.238,93 € TTC) (éclairage des infrastructures ci-dessus désignées avec en PSE2 : commande de l'allumage à distance pour les tennis extérieurs)

Soit un total général de 1.454.389,11 € HT (1.745.266,93 € TTC).

Conformément aux articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics et après décision de la CAO du 1/6/22 :

Après en avoir délibéré, à vingt-deux voix pour et six abstentions le Conseil Municipal du 15 juin 2022 décide :

- De valider la proposition d'attribuer le marché Voirie et réseaux divers et aménagement extérieur à l'entreprise ART DAN pour un montant de 1.289.190 € HT (LOT N° 1) et le marché Eclairage à l'entreprise INEO ATLANTIQUE pour un montant de 165.199,11 € HT (LOT N°2).
- D'autoriser Mme le Maire à signer les marchés ci-dessus désignés avec les entreprises ART DAN et INEO ATLANTIQUE pour les montants indiqués ci-dessus, ainsi que toutes les pièces y afférentes.

POUR	22	FRANCO Gwënola, JAMIS Pierre-Jean, PLONEIS-MENAGER Sandrine, LORY Jean-Claude, JOLY Chantal, LAMIABLE Patrick, MERCIER Nathalie, LEONARD Martin, STERVINOUE Anne, GUILLIN Patricia, DUGUY Fabrice, CAMPELO Joaquim, BLOT Mickaël, BOVIERE Adeline, GUILLERME Nicolas, GAUDIN-LECOQ Olivia, CHASSAGNE Diane, ROBIC Pierre, PAILHÉ Marie, DENIAUD Anaïs, PILARD Olivier, KONAN Stéphanie, PERROCHEAU Hubert
CONTRE	/	
ABSTENTIONS	6	DARROUZÈS Didier, PAIS Albert, CHAUVET Céline, POTIRON-WEINGAERTNER Isabelle, PITARD Vincent, JAMES Emmanuelle

Affiché le 22 juin 2022

Madame le Maire

Gwënola FRANCO


